

QUETIGNY,
*un territoire
en transition,
un futur en action*

SOMMAIRE

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 2030 DE QUETIGNY	P.4
1. QUETIGNY, VILLE D'ÉNERGIES POSITIVES	p.5
1.1. Renforcer les actions en faveur de la sobriété énergétique	p.6
1.2. Faciliter le déploiement des énergies renouvelables	p.7
1.3. Favoriser l'utilisation des modes de déplacements actifs et moins polluants	p.8
1.4. Accélérer la résilience du territoire et notre capacité d'adaptation aux effets du changement climatique	p.9
2. QUETIGNY, VILLE RESPONSABLE	P.10
2.1. Améliorer les pratiques dans la réduction et la gestion des déchets	p.11
2.2. Innover pour préserver et garantir la ressource en eau	p.12
2.3. Soutien et aide au développement de l'économie circulaire	p.13
2.4. Permettre et promouvoir la santé et le bien-être de tous	p.14
3. QUETIGNY, VILLE SOLIDAIRE	P.15
3.1. Renforcer le lien social, le vivre ensemble et la citoyenneté participative	p.16
3.2. Faciliter l'entente et la coopération des acteurs du territoire	p.17
3.3. Lutter contre la pauvreté en facilitant l'inclusion de tous et en permettant l'accès aux ressources pour tous	p.18
3.4. Défendre l'égalité femmes-hommes en mettant fin à toutes formes de discriminations	p.19
4. QUETIGNY, VILLE VERTE ET BLEU	P.20
4.1. Préservation et renforcement des espaces naturels, agricoles et forestiers	p.21
4.2. Atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette en préservant les surfaces "naturelles"	p.22
4.3. Valoriser le foncier pour la production alimentaire et énergétique	p.23
5. QUETIGNY, VILLE NOURRICIÈRE	P.24
5.1. Maintenir et renforcer l'agriculture locale et de qualité	p.25
5.2. Permettre l'accès à tous à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement	p.26
6. QUETIGNY, VILLE POUR L'EMPLOI	P. 27
6.1. Proposer un parcours éducatif cohérent	p.28
6.2. Déployer l'offre de formations professionnelles pour un meilleur accès à l'emploi	p.29
6.3. Renforcer l'accompagnement éducatif et adapté, à tous et pour tous	p.30
6.4. Soutenir et développer les chantiers d'insertions	p.31
PARTENAIRES	P.32



Demain se construit aujourd'hui !

Dans un monde confronté à la remise en cause de la lutte contre le réchauffement climatique ou à la montée d'un capitalisme mercantile au détriment de l'environnement, nous nous devons d'agir pour faire de notre ville un modèle d'implication citoyenne au service de notre planète.

En matière de développement durable, notre Ville a souvent été précurseur dans la mise en œuvre d'actions en faveur de l'environnement. La Ville de Quetigny, s'est développée sur la base du slogan "un logement, un emploi, un arbre" qui a été le fil conducteur de notre politique et qui reste encore aujourd'hui notre boussole.

Bien avant que le réchauffement climatique ne devienne une réalité, les bâtisseurs de la ville ont veillé à intégrer des îlots de verdure dans le plan d'urbanisation pour préserver la biodiversité. Aujourd'hui la réalité climatique rattrape notre monde, n'en déplaise à certains éco septiques: vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, destruction d'écosystèmes, disparition d'espèces animales et végétales... Les plus impactés par les conséquences du dérèglement climatique seront encore une fois les populations les plus précaires. Notre rôle est d'amener notre ville et ses citoyens à une meilleure responsabilité environnementale pour offrir à tous un avenir et un cadre de vie agréable.

Depuis 2013, la Ville de Quetigny s'était engagée dans un Agenda21 Local France produisant une centaine d'actions pour préserver la biodiversité, les ressources naturelles et sensibiliser les habitants au réchauffement climatique.

À Quetigny, nous ne partons pas de zéro. Depuis des années, notre ville agit avec constance et détermination: développement des mobilités douces, préservation de la biodiversité, alimentation locale et bio, politique sociale ambitieuse, implication citoyenne. L'Agenda 2030 vient renforcer cette dynamique et donner un cap clair à notre action.

Notre plan d'action 2030-2050 pour une ville en transition écologique et sociale dresse un état des lieux des actions engagées par la Municipalité et définit 6 axes d'interventions pour atteindre des objectifs ambitieux en termes d'écologie, de solidarité, de lutte contre les inégalités et de bien être des habitants.

Cette feuille de route pour un territoire en transition doit être vue comme un point de départ et non comme une finalité. Elle fixe des perspectives et une méthodologie de travail participative pour que tous les acteurs du territoire s'emparent du projet et participent aux propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Car pour faire de notre ville un territoire plus résilient il sera nécessaire d'actionner l'engagement de tous les acteurs de notre territoire.

Je vous donne donc rendez-vous pour de futures concertations et tables rondes visant à définir ensemble des actions innovantes pour agir localement sur notre impact global.

Rémi Détang
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

L'Agenda 2030 de Quetigny au service des objectifs de Développement durable



LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU





Quetigny, ville d'énergies positives

Dans un contexte où la lutte contre les effets du changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre deviennent une priorité mondiale, la Ville de Quetigny est consciente des enjeux et de la nécessité de préserver les ressources naturelles pour les générations futures. Pour y répondre, la Ville soutient les énergies renouvelables et les modes de déplacements doux et actifs afin de maintenir un cadre de vie plus sain et durable.



1.1. Renforcer les actions en faveur de la sobriété énergétique

GESTION CENTRALISÉE DU CHAUFFAGE URBAIN

72 000 €
d'investissement,
env. 5% d'économie/an

Équipement installé dans
l'ensemble des bâtiments
municipaux reliés au réseau
de chauffage urbain.

Action en partenariat avec
Dijon métropole



RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

- 27%
de consommation
énergétique

Optimisation de l'utilisation
des locaux municipaux,
ajustement des abonnements
d'énergies, meilleure
programmation des
équipements permettent à la
Ville de limiter le gaspillage
énergétique, notamment sur
les énergies fossiles.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Optimisation et valorisation
des usages du patrimoine
municipal : moins de
surfaces à entretenir et à
chauffer ;
- ↳ Réduction de la
consommation
énergétique des bâtiments
municipaux (réduction des
consommations d'énergies
de 50% en 2040 par
rapport à 2010) ;
- ↳ Optimiser l'éclairage
urbain pour un équilibre
entre besoins, sécurité et
économie ;
- ↳ Accompagner les acteurs du
territoire dans la réalisation
de leurs objectifs de
sobriété énergétique.





1.2. Faciliter le déploiement des énergies renouvelables

OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE SUR L'ESPACE MENDÈS-FRANCE

Une partie des terrains de pétanque nouvellement créés sur la Plaine Mendès-France bénéficieront très prochainement de l'installation d'une ombrière photovoltaïque. Elle apporte une solution d'abri pour les pratiquants et permet la production d'une énergie renouvelable qui répond à une partie de la consommation énergétique des locaux de Mendès-France.

Cette ombrière photovoltaïque aura une production potentielle de 160 000 kW/heure/an, l'équivalent de la consommation annuelle du bâtiment.



DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

26,6%
du territoire proposés
comme ZAENR ;
production estimée:
6,05 MW/h/an

217,5 ha ont été définis par la Ville de Quetigny comme Zone d'Accélération d'Énergies Renouvelables*, permettant aux porteurs de projets de voir les formalités administratives facilitées.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Développer la production d'énergies renouvelables sur les surfaces communales artificialisées ;
- ↳ Promouvoir et développer l'autoconsommation collective ;
- ↳ Accompagner à l'installation de solutions de production individuelle d'énergies renouvelables.

*ZAENR: les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) sont définies à l'échelle de la commune pour faciliter le développement des énergies renouvelables (solaires, éolien, biomasse...) tout en maîtrisant leur installation et les types de production.





1.3. Favoriser l'utilisation des modes de déplacements actifs et moins polluants

ATELIER BICLOUNE

74 % des vélos récupérés ont été restaurés et vendus en 2024-2025 grâce à 9 bénévoles + 6 vélos en libre-service au sein de l'immeuble intergénérationnel les "beeclo"

En partenariat avec La Passerelle et son atelier Bicloune, la Ville souhaite permettre à tous l'achat d'un vélo.

Action en partenariat avec la Passerelle



PERMIS PIÉTONS ET VÉLOS EN MILIEU SCOLAIRE

85 élèves de CE2 (piétons), 98 élèves de CM2 (vélo)

Permis vélos et permis piétons permettent aux plus jeunes de se déplacer en autonomie et en toute sécurité dans la ville tout en les sensibilisant aux bénéfices pour leur santé et l'environnement.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Renouvellement raisonné du parc de véhicules municipaux ;
- ↳ Promouvoir l'utilisation des transports en commun et du covoiturage ;
- ↳ Poursuivre le développement des moyens de déplacements doux et actifs.





1.4. Accélérer la résilience du territoire et notre capacité d'adaptation aux effets du changement climatique

L'ADAPTATION PAR LA NATURE

Adaptation du territoire et de ses habitants notamment en leur permettant de moins souffrir de la chaleur, la Ville de Quetigny maintient, embellit, les surfaces non urbanisées pour permettre une amélioration du cadre de vie de ses habitants.

+ 14 000 m²
d'espaces verts
depuis 2020, ratio de
50,34 m² de surfaces
d'espaces verts par
habitant à Quetigny

Action en partenariat
avec les habitants, les écoles des
Aiguisons, Cèdres et Fontaine-
aux-Jardins, AgroSup



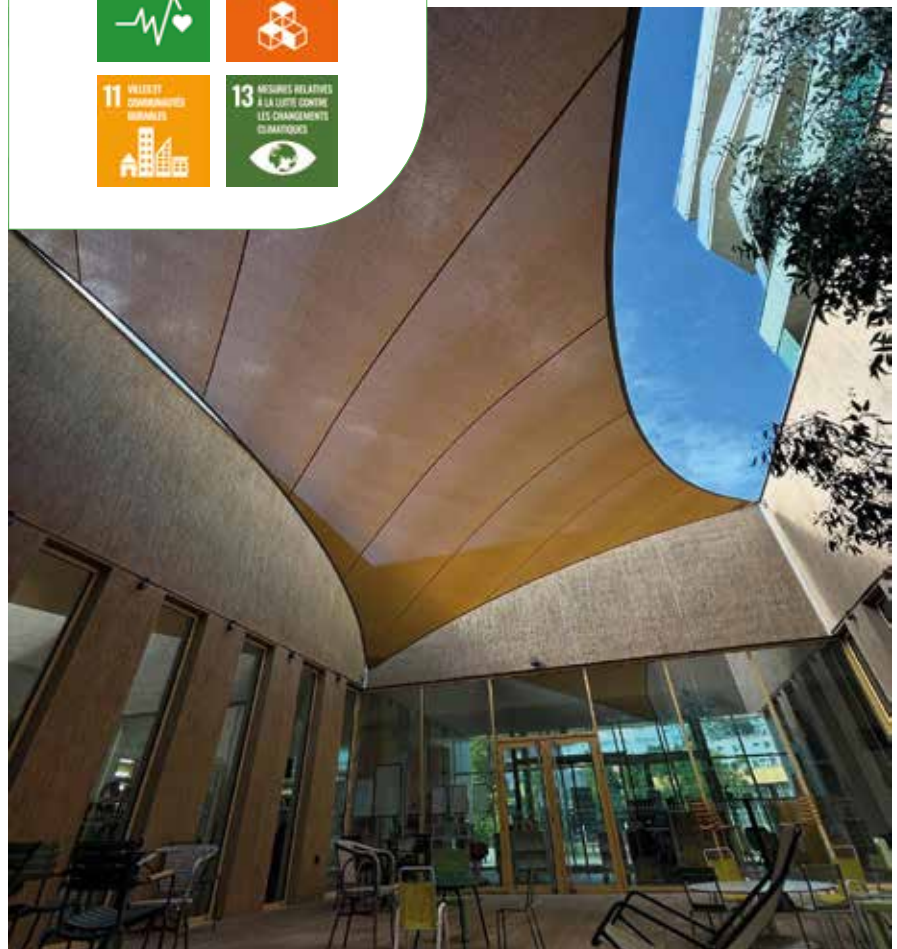
AMÉLIORATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

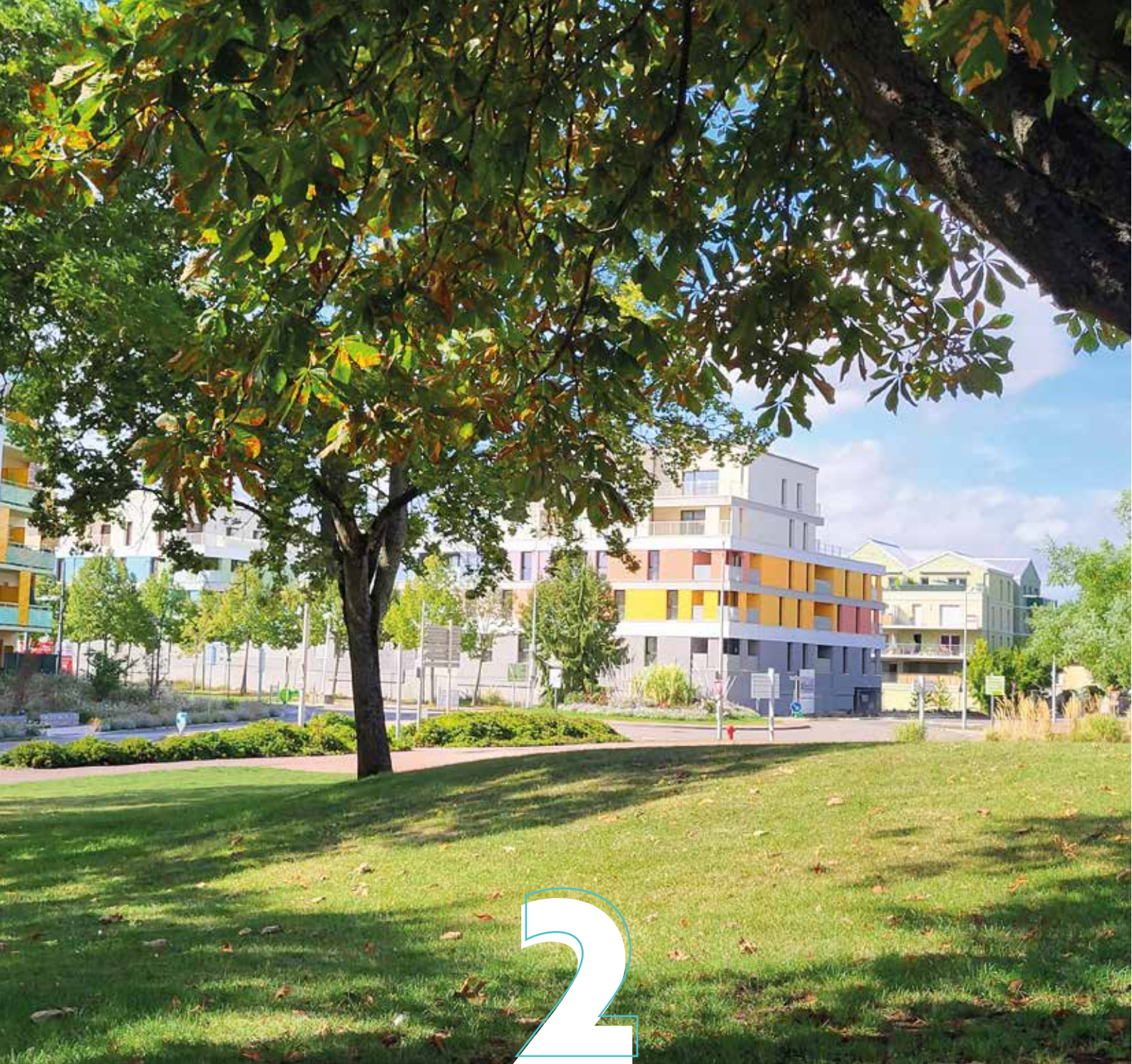
Amélioration du cadre de travail des employés municipaux et d'accueil des usagers. La Ville investit dans des solutions d'équipements durables pour faire face aux effets du changement climatique, notamment la hausse des températures.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Mieux isoler les bâtiments accueillant du public ;
- ↳ Sensibilisation aux risques liés au changement climatique ;
- ↳ Innover dans la lutte contre les îlots de chaleurs.





Quetigny, ville responsable

Réduction des déchets et gestion raisonnée de l'eau, autant d'actions concrètes mises en œuvre par la Ville de Quetigny pour répondre à ses engagements en faveur de l'environnement. Cette volonté de construire une ville responsable, se reflète aussi dans son urbanisme en prenant en compte la qualité de vie et l'équilibre entre nature et habitat. Chacun, quel que soit son âge, peut y découvrir des gestes simples pour un avenir plus responsable.



2.1. Améliorer les pratiques dans la réduction et la gestion des déchets

DÉVELOPPEMENT DES SOLUTIONS DE TRI DES BIODÉCHETS, SUR L'ESPACE PUBLIC ET SCOLAIRE

Développer les solutions de tri des biodéchets, ou déchets alimentaires, permet de limiter leur proportion dans les usines d'incinération et de les valoriser en tant que compost auprès des agriculteurs locaux, des entreprises d'insertion et des associations caritatives.

36
points d'apports
de biodéchets

(près de 58 tonnes de biodéchets récoltés en 2023/2024)

4 composteurs
en milieu scolaire

1 composteur
installé à la Grande
Crèche

Action en partenariat avec Dijon Métropole et les Ambassadeurs du tri



RÉSIDENCE PROPRE

Afin de préserver le bien-vivre à Quetigny, la Ville avec l'aide de nombreux partenaires développe des actions de résidences propres permettant aux habitants de libérer appartements et caves de leurs encombrants, limitant ainsi leurs dépôts réguliers sur la voie publique.

3,680 tonnes
d'encombrants évacués,

275 logements
adressés Rue Ronde
et Place Albert Camus

Action en partenariat avec les Ambassadeurs du tri, CDC Habitat, la MPDM



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Positionner la Ville comme structure exemplaire dans la gestion du tri ;
- ↳ Accompagner à une meilleure prise en compte de l'ensemble des filières de gestion du tri par les acteurs du territoire en lien avec Dijon Métropole



2.2. Innover pour préserver et garantir la ressource en eau

GÉNÉRALISATION DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE SUR LES SITES MUNICIPAUX

Afin de diminuer son impact de préemption d'eau sur les cours d'eau du territoire ou de limiter l'utilisation de l'eau potable, la Ville développe la solution des récupérateurs enterrés pour les eaux de ruissellement et en cuves extérieures pour les eaux de pluie de toiture.

200 m³
d'eau de ruissellement
dans les récupérateurs
enterrés

+7 cuves extérieures



DISTRIBUTION DE KIT POUR L'ÉCONOMIE D'EAU

L'eau est une denrée de plus en plus rare et chère. Afin de permettre aux Quetignois et Quetignaises de préserver la ressource en faisant des économies sans perdre de confort, la Ville en lien avec Dijon Métropole, met à disposition des kits pour l'économie de l'eau.

1 562 kit
distribués

39%
des foyers
de Quetigny équipés

Action en partenariat
avec Dijon Métropole



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Limiter l'impact de l'agriculture sur la ressource en eau
- ↳ Poursuivre la gestion des espaces verts pour limiter la consommation d'eau
- ↳ Promouvoir les solutions innovantes limitant l'utilisation d'eau et encourager les solutions de récupération d'eau de pluie
- ↳ Assurer une meilleure protection des cours d'eau du territoire





2.3. Soutien et aide au développement de l'économie circulaire

OPTIMISATION DES DÉCHETS DU BÂTIMENT DANS LA DÉMOLITION DE L'ENITA ET DU CHALET FANFARE

Limiter l'impact de la destruction et la reconstruction de bâtiment, la Ville souhaite optimiser le principe d'économie circulaire*. Ainsi, une partie des déchets de BTP de la démolition de l'Ex-ENITA et du chalet fanfare (parc des Cèdres) a été réutilisée sur site.

1500 tonnes
de remblai réutilisés sur site

80%
du second œuvre a été recyclés



UTILISATION DE MOBILIER DE SECONDE MAIN POUR L'AGENCEMENT DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX (La Parenthèse)

Pour l'aménagement et l'agencement de ses bâtiments municipaux, la Ville fait aussi appel à l'économie circulaire. Ainsi, fauteuils, lampes et tables ont été achetés via Emmaüs pour équiper une partie de La Parenthèse



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Favoriser et promouvoir les solutions de réparation, de réemploi entre acteurs du territoire
- ↳ Poursuivre et encourager le réemploi des matériaux générés par les travaux engagés par la Municipalité

*Economie circulaire: elle permet de réduire le gaspillage en réutilisant, réparant, recyclant ou partageant les produits et les matériaux au lieu de les jeter.





2.4. permettre et promouvoir la santé et le bien-être de tous

LES ACTIONS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le bien-être des Quetignois et Quetignaises se développe aussi par la possibilité de s'exprimer. La Ville accroît ses actions de démocratie participative notamment par le développement d'une dizaine d'apéros-débats et de nombreuses consultations entre mars 2023 et juin 2025. Ainsi sur proposition des habitants, le Conseil des Aînés* a été créé.



ACTIONS SENIOR(E)S

Afin d'améliorer chaque jour le bien-être de ses habitants, et notamment des seniors quetignois, la Ville met en place de nombreuses activités culturelles et sportives ainsi que des ateliers thématiques.

400
animations
seniors/an



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Favoriser l'accès des habitants aux praticiens de santé physique et mentale
- ↳ Promouvoir la pratique sportive adaptée pour tous

*Conseil des aînés : créé en 2025, le conseil des aînés est composé de 40 personnes qui donnent leur avis et leurs idées pour améliorer la vie dans la commune. Ils peuvent proposer des projets, participer à des décisions locales, ou aider à mieux prendre en compte les besoins des personnes âgées.





Quetigny, ville solidaire

Pour favoriser l'inclusion, l'égalité des chances et le vivre ensemble, la Ville de Quetigny et ses partenaires déploient de nombreuses actions solidaires : aides alimentaires, soutien scolaire, accès à la culture et au sport, mais aussi l'accompagnement des personnes âgées et des familles en difficultés.



3.1. Renforcer le lien social, le vivre ensemble et la citoyenneté participative

UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES

Depuis 2020, l'été à Quetigny se déroule sous le signe du sport, de la culture et du soutien à la scolarité. Par ces événements, la Municipalité souhaite recréer le lien social fracturé par la crise sanitaire.

EN 2024

49 événements
tout au long de l'été
pour satisfaire petits et
grands

Action en partenariat avec
ELa Passerelle et les associations
de Quetigny



BUDGET PARTICIPATIF

Depuis 2023, la Ville a souhaité redynamiser son budget participatif*. Ainsi, plusieurs projets d'intérêts généraux ont été proposés par les habitants et mis en place par les services de la Ville, notamment des obstacles d'agility sur la plaine des Aiguisons et la valorisation artistique des bancs en béton de la Place centrale Roger-Rémond

5 000€ / an,
2 projets proposés en 2024
et mis en place en 2025 ,
8 projets proposés
par les habitants,
3 mis en sondage
pour l'édition 2025

Action en partenariat avec les
habitants



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Lutter contre l'isolement en développant la solidarité inter-quartiers
- ↳ Développer la participation des habitants dans la vie municipale
- ↳ Impliquer les jeunes dans la vie de la cité
- ↳ Proposer une offre culturelle diversifiée pour tous

*Budget participatif: budget alloué par la Ville permettant aux habitants de proposer et de choisir des projets qui seront financés par la commune. Les citoyens décident, par ce biais, comment utiliser une partie de l'argent public pour améliorer leur ville.





3.2. Faciliter l'entente et la coopération des acteurs du territoire

LA PARENTHÈSE, TIERS-LIEU

Rassemblant plusieurs acteurs locaux, La Parenthèse a été imaginée et construite dans l'esprit d'un tiers-lieu, espace socio-culturel et éducatif permettant aux Quetignois.es d'investir un lieu aménagé pour lire, jouer, se former, partager un moment convivial, échanger... dans lequel se retrouver entre le travail, le lieu d'étude et le domicile.

EN 2024

2777 personnes actives à la Parenthèse

1264

nouvelles inscriptions

Action en partenariat avec la CSF, La Passerelle, Coagul



L'APPART'SERVICES

Situé au 1^{er} étage du 7 rue Ronde, l'appart'services permet aux Quetignois.es, grâce aux partenariats avec des associations, de bénéficier d'assistance juridique et numérique, de la présence d'un écrivain public et d'ateliers linguistiques, mais aussi d'une permanence d'accueil pour les seniors.

20 ateliers et permanences par mois accueillent les habitants

Actions en partenariat avec Infodroits, ORE, Rédigeons, Cesam



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Développer les liens entre acteurs privés et acteurs publics pour le développement du territoire et le bien-être de ses habitants
- ↳ Promouvoir et faciliter l'accès aux commerces de proximité
- ↳ Soutenir et redynamiser les associations de commerçants sur le territoire
- ↳ Accentuer la dynamique partenariale du tiers-lieu pour son bon fonctionnement et son animation
- ↳ Relancer une offre d'animations/formations au profit des associations du territoire





3.3. Lutter contre la pauvreté en facilitant l'inclusion de tous et en permettant l'accès aux ressources pour tous

BOURSE SPORT ET CULTURE

Faciliter l'accès des familles non imposables (enfants et adultes) aux activités sportives et culturelles est l'objectif de la Municipalité en proposant la Bourse Sport et Culture. Des associations sportives, culturelles, de loisirs ainsi que l'école municipale de musique, de danse et des arts sont partenaires de ce projet

+ de 1100 bourses depuis 2020

Action en partenariat avec ASQ, La Passerelle, Audace, EMMDA



FRANCE SERVICES

Le guichet France services, mis en place en 2023, permet de simplifier l'accès et les démarches avec des administrations et des institutions nationales: France travail, CAF, CPAM, Impôts...

1716 personnes accompagnées en 2024

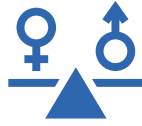
Action en partenariat avec 12 administrations et institutions



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Multiplication des animations accessibles à tous
- ↳ Améliorer l'accès aux services à la population et aux personnes porteuses de handicap
- ↳ Valoriser l'immobilier vacant pour le soutien aux situations d'urgences et/ou de précarité





3.4. Défendre l'égalité femmes-hommes et la diversité en mettant fin à toutes formes de discriminations

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) ORIENTÉ POUR LA LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS

Outil éducatif permettant de coordonner les acteurs et les activités de l'école. La Municipalité a décidé de donner à son projet éducatif de territoire un accent important dans la lutte contre toutes formes de discriminations.

8

structures locales en partenariat

Action en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire dont l'Education nationale et la Caf



LA CHARTE DU SPORT

Issue d'une concertation avec les associations de Quetigny, la charte du sport a pour objectif de promouvoir les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité.

Une aide technique, un soutien logistique et un accompagnement des projets associatifs sont réalisés par la Ville au quotidien.

Action en partenariat avec les associations sportives de Quetigny



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Éduquer et agir pour éradiquer les violences faites aux femmes
- ↳ Renforcer les politiques publiques et l'engagement des acteurs privés pour l'égalité femmes-hommes
- ↳ Éduquer, sensibiliser et agir pour abolir les stéréotypes





Quetigny, ville verte et bleu

Protéger la biodiversité est une urgence mondiale. La biodiversité – plantes, animaux, forêts et océans – joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne: la purification de l'eau, l'alimentation ou encore la régulation du climat. Mais nos modes de vie mettent en danger ces équilibres fragiles. Dès sa création, la Ville a suivi un principe simple: "un logement, un emploi, un arbre". Depuis les années soixante, elle protège ses espaces naturels et agricoles et crée des lieux où la biodiversité peut s'épanouir.



4.1. Préservation et renforcement des espaces naturels, agricoles et forestiers

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE (Plaine du Suchot, haies bocagères et verger conservatoire)

Préserver la biodiversité locale, lutter contre sa disparition et valoriser le cadre de vie de ses habitants, la Municipalité continue d'apporter un soin particulier à la qualité environnementale de son territoire en favorisant le retour de la nature en ville.

38 000 €
(Aménagements
et plantations)

Action en partenariat avec le
Département de la Côte-d'Or et
la Région BFC



DÉS- IMPERMÉABILISATIONS ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'EX-BÂTIMENT LÉO- LAGRANGE

Suite à la consultation des habitants concernant le devenir de l'ancien centre social Léo-Lagrange, l'espace sera désimperméabilisé* et transformé en un espace paysager polyvalent pouvant accueillir des prestations culturelles.

environ
650 000 €
(études et travaux)



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Encourager et soutenir les actions citoyennes en faveur de la protection de la biodiversité
- ↳ Améliorer la continuité et la fonctionnalité des espaces naturels pour préserver la Trame verte et bleue à l'échelle métropolitaine
- ↳ Préserver, restaurer et assurer le suivi des écosystèmes terrestres et aquatiques

*Dés-imperméabilisation: remplacement des sols goudronnés et imperméables par des sols naturels ou perméables pour que l'eau de pluie puisse s'infiltrer dans le sol.





4.2. Atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette* en préservant les surfaces "naturelles"

SAUVEGARDE DES ESPACES NATURELS: LA PLAINE DES AIGUISONS

La Plaine des Aiguison, terrain entretenu en gestion raisonnée, a été protégée de l'urbanisation par son classement en zone d'intérêt écologique et paysager, mais surtout laissée à sa fonction naturelle par la création d'un parc urbain.

90 arbres supplémentaires et plus de 1300 végétaux plantés sur site en 2024/2025

Action en partenariat avec l'école des Aiguison, AgroSup et les habitants



LE RENOUVELLEMENT URBAIN AU CŒUR DES PROJETS D'URBANISATION (EX-ATLAS)

Ancienne friche commerciale, le site situé à l'angle du Cours Sully et de l'avenue de Bourgogne, a été en partie reconstruit en faveur de logements intergénérationnels et surtout désimperméabilisé pour la réalisation d'un espace paysager: le square Jeannette et Jean-Nicolas réalisé en consultation avec les habitants



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Poursuivre la maîtrise de l'étalement urbain et de l'artificialisation des sols
- ↳ Mobiliser les acteurs économiques en faveur d'une diminution des îlots de chaleurs
- ↳ Inciter l'ensemble des acteurs du territoire à la désimperméabilisation des sols

*Zéro artificialisation nette: objectif qui vise à ne plus construire sur des terres naturelles ou agricoles sans compenser ailleurs. Cet objectif permet de préserver les terres agricoles et naturelles, de lutter contre le réchauffement climatique et de protéger la biodiversité.





4.3. Valoriser le foncier

pour la production alimentaire et énergétique

JARDINS ET BACS PARTAGÉS SUR LA VILLE

La Ville souhaite permettre à ses habitants l'accès à une production alimentaire individuelle. Jardins partagés, mis à disposition de terres municipales en faveur des jardins familiaux et mises en place de potagers temporaires permettent aux habitants de cultiver et/ou de profiter de fruits et légumes.

7 bacs potagers
à destination des habitants
(hors écoles/crèche)

près de 1000 m²
de jardins partagés
(Huches et Grand Chaignet)

6 ha
à disposition des Jardins familiaux de Quetigny.

Action en partenariat avec les habitants, La Passerelle, Les jardiniers



MAITRISE DES CONSTRUCTIONS NEUVES

L'attention de la Municipalité dans la gestion de son urbanisme qui consiste à reconstruire la ville sur la ville, permet le maintien et la sauvegarde des espaces de production alimentaire. Si notre majorité, sous le précédent mandat, avait rendu à la nature 60 hectares, nous poursuivons nos efforts en privilégiant les constructions de logements sur des terrains déjà artificialisés. Le projet "cœur de ville", le bâtiment Elithis in lieu et place de l'ancienne poste, l'espace ex-ENITA en sont quelques exemples marquants.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Sanctuariser les terres naturelles et agricoles
- ↳ Réserver la production d'énergies renouvelables à des espaces artificialisés
- ↳ Renforcer la mobilisation des acteurs du territoire en matière de production alimentaire et énergétique
- ↳ Inciter à l'installation de producteurs et éleveurs locaux en veillant à la diversification de la production alimentaire





Quetigny, ville nourricière

La Ville de Quetigny s'engage activement à promouvoir une alimentation durable, locale et de qualité. La Commune agit pour offrir à ses habitants, et en particulier aux plus jeunes, une alimentation saine, équilibrée et respectueuse des saisons. Cette démarche vise à garantir un cadre de vie agréable, tout en soutenant les producteurs de la région et en limitant l'impact écologique. À travers ces actions, la Ville, en partenariat avec Dijon Métropole, affirme sa volonté de construire un modèle alimentaire responsable, au service du bien-être de tous.



5.1. Maintenir et renforcer l'agriculture locale et de qualité

FAVORISER LE MARAICHAGE LOCAL ET BIOLOGIQUE

La Ville soutient et développe une agriculture biologique et de proximité, notamment en introduisant la labellisation biologique et la vente en circuit court dans les cahiers des charges. Pour aller plus loin, depuis 2015, la Ville organise son Grand marché bio permettant de favoriser la rencontre agriculteurs locaux et consommateurs et de favoriser la sensibilisation de ces derniers.

+ de 9 ha
d'agriculture à vocation
biologique

1 terrain
communal labellisé
biologique.

Action en partenariat avec
la Ferme de la Noge, Promut



INITIER LES PLUS JEUNES À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

La malnutrition est une problématique de santé publique qui touche les populations de plus en plus jeunes. Pour cela, la Municipalité a souhaité promouvoir une alimentation de qualité au sein de son marché pour la restauration scolaire dans l'ensemble des établissements municipaux.

50 %
des produits servis sont
labellisés,
20 %
issus de l'agriculture
biologique



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Augmenter la part des circuits courts dans la restauration scolaire et collective
- ↳ Favoriser le circuit court comme débouché de la production locale





5.2. Permettre l'accès à tous à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement

LÉGUMERIE MÉTROPOLITAINE

Projet d'envergure mené par l'ensemble des villes de la métropole, la mise en place d'une légumerie métropolitaine permet de préparer les légumes cueillis localement afin qu'ils soient cuisinés par la cuisine centrale de Dijon. Cette initiative a pour objectif, à terme, d'être généralisée à l'ensemble des cantines scolaires de la métropole mais également aux restaurations collectives. Cuisine sans intermédiaire entre les champs et l'assiette !

200 tonnes de légumes transformés en 2024

Action en partenariat avec les agriculteurs bio locaux, la cuisine centrale et la restauration collective d'institutions



SOUTIEN À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE EPIMUT

Dispositif solidaire, Epimut s'adresse aux personnes en situation de précarité résidant à Quetigny et ses environs. Elle propose des produits de première nécessité à des prix réduits de 70 à 90 % par rapport aux tarifs habituels. L'épicerie permet aussi un accompagnement personnalisé autour d'ateliers de nutrition, de gestion de budget, un soutien aux démarches administratives...

264 foyers bénéficiaires en 2024

Action en partenariat avec la CAF



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Encourager les filières de commercialisation de produits locaux
- ↳ Développer un parcours alimentaire pour les populations les plus précaires





© Espace architecture internationale

Quetigny, ville pour l'emploi

La Ville de Quetigny affirme son engagement en faveur de l'emploi, la formation initiale et professionnelle et de l'insertion. Elle développe des partenariats avec les acteurs locaux pour accompagner les demandeurs d'emploi, favoriser l'accès à la formation qualifiante et soutenir les parcours d'insertion. À travers les chantiers d'insertion, la Commune offre des opportunités concrètes de retour à l'emploi, tout en valorisant des projets utiles au territoire. Cette politique volontariste traduit une détermination forte : faire de l'emploi un levier d'inclusion sociale et de développement local durable, au bénéfice de tous les Quetignois.



6.1. Proposer un parcours éducatif cohérent

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Programme destiné aux enfants et adolescents entre 2 et 16 ans, il permet un accompagnement individualisé élaboré en concertation avec les familles et les acteurs du territoire pour répondre aux besoins spécifiques de chacun.

260 enfants suivis par les dispositifs PRE et CLAS en 2024

Action en partenariat avec le Centre social La Passerelle, Cousi Devoirs, ORE, la CSF et l'Education nationale



PEAC AVEC LES ÉCOLES

Le Programme d'Education Artistique et Culturelle mené par la Ville de Quetigny permet aux élèves de la maternelle au collège de s'initier aux arts ou à la culture: musique, danse, théâtre, expositions, cinéma ou encore littérature jeunesse.

600 élèves/ an

Action en partenariat avec le Département de la Côte-d'Or



Perspectives 2030 - 2050

Assurer une orientation cohérente des jeunes de Quetigny





6.2. Déployer l'offre de formations professionnelles pour un meilleur accès à l'emploi

QUETIGNY ACCUEILLE VATEL ACADEMY

Le campus de la Vatel academy s'installe à Quetigny et Dijon. Elle proposera à partir de la rentrée 2027, des primo-formations et de la reconversion grâce à son hôtel d'application et son restaurant pédagogique. L'installation de cette école permet à la Ville de Quetigny de conforter son offre de formations professionnelles.

400 places de formations sur le Campus Vatel academy de Quetigny

Actions en partenariat avec Dijon Métropole



PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

La Ville de Quetigny accueille le dispositif pour l'Est dijonnais. Il permet l'accompagnement à l'emploi de publics en difficultés d'insertion en lien avec les besoins économiques du territoire et en construisant un parcours individualisé menant à l'emploi durable ou à une formation qualifiante.

Creativ', Dijon métropole, Département de la Côte-d'Or, Conseil régional BFC, les villes de Dijon, Longvic et Chenôve.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Accompagner les personnes pour lever les obstacles à la recherche d'emploi
- ↳ Augmenter le recours aux entreprises adaptées et/ou d'insertion
- ↳ Permettre un parcours de formations en adéquation avec les offres d'emplois du territoire





6.3. Renforcer l'accompagnement éducatif et adapté, à tous et pour tous

INITIATION À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS PLASTIQUES

En dehors des programmes scolaires, l'accès à la culture, notamment musicale, est essentiel. Jeunes et moins jeunes bénéficient de multiples activités d'apprentissage individuelles et collectives et de prêt gratuit d'instruments de musique permettant un égal accès à la pratique à des conditions accessibles au plus grand nombre.



BAIN DE LANGAGE

Les bains de langage permettent aux enfants de maternelle qui rencontrent des retards de langage ou sont confrontés à la barrière linguistique de progresser sur les acquis du langage, sur le vocabulaire.



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Lutter contre le décrochage scolaire
- ↳ Maintenir le soutien aux associations d'accompagnement à la réussite scolaire
- ↳ Développer les passerelles entre le service culturel et les services périscolaires et extra-scolaires





6.4. Soutenir et développer les chantiers d'insertions

DISPOSITIF AVIP

La crèche municipale Maria-Montessori est labellisée crèche à vocation d'insertion professionnelle. Sa spécificité est de porter une attention particulière aux parents de jeunes enfants éloignés de l'emploi, notamment aux parents seuls, en démarche d'insertion, et volontaires pour s'engager dans un parcours actif de recherche d'emploi, de formation ou d'insertion sociale. Permet de faciliter le retour à l'emploi et de lever les freins de l'insertion en proposant un mode de garde adapté.

16 familles
en 2024,

40 depuis 2023

Action en partenariat avec la CAF



CHANTIERS D'INSERTION MUNICIPAUX ET EDUCATIFS

La Ville croit en la nécessité de l'insertion par le travail. L'équipe municipale a ainsi intégré une obligation d'insertion au sein des cahiers des charges à destination des entreprises avec lesquelles elle travaille. De plus plusieurs chantiers éducatifs par an permettent aux jeunes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles de réaliser des chantiers rémunérés.

2 à 3 chantiers
éducatifs
par an

21 jeunes
ont bénéficié
du programme

Actions en partenariat avec la
MPDM



Perspectives 2030 - 2050

- ↳ Renforcer l'exemplarité de la Ville dans la mise en place de chantiers d'insertions
- ↳ Inciter les acteurs locaux à développer les chantiers d'insertions.



Et maintenant !

L'Agenda 2030 entre dans une nouvelle phase de mise en œuvre : dès le printemps 2026, un cycle de concertation (réunion publiques, ateliers...) réunira entreprises, associations et citoyens pour approfondir et traduire concrètement les orientations définies ensemble pour le territoire.

NOS PARTENAIRES

Agro Campus Dijon	Cuisine centrale	Les ambassadeurs du tri
Amicale Volley Quetigny	Département de la Côte-d'Or	Les habitants
Association sportive de Quetigny (ASQ)	Dijon métropole	Les Jardiniers de Quetigny
Audace	Les écoles Les Aiguillons, Les Cèdres, La Fontaine-aux-Jardins	Ludothèque CSF
CAF	Éducation nationale	MPDM: Médiation Prévention Dijon Métropole
CDC habitat	Fablab ORE	Philidor
Cesam	France travail	Promut
Coagul	Impôts	Rédigeons
Collège Jean Rostand	Infodroits	Région Bourgogne-Franche-Comté
Cousi devoirs	La Passerelle	Villes de Dijon, Longvic, Chenôve
CPAM	Les agriculteurs de Quetigny	
Créativ'		

